

constitutives du procès de signification de ce langage-objet. Il n'est guère possible de définir ce méta-langage autrement que par l'instauration d'un certain point de vue, différent, en l'espèce, de celui qui définit le métalangage de la linguistique. A la racine des options rhétorique ou linguistique, lesquelles s'opposent selon le couple bene/recte, il y a la contingence absolue de l'instauration.

L'existence de ce méta-langage ne signifie pas que ce que fait le texte est observable dans ce qu'est le texte, que ses opérations sont lisibles dans sa manifestation. Le processus qui permet de passer de la manifestation au méta-langage en question n'est sans doute pas de la nature d'un algorithme.¹⁾ Ce n'est pas dans, mais au moyen de la manifestation qu'un type de processus, différent de ce dernier, articule le méta-langage des opérations.

C'est en effet dans le processus de lecture du texte (lequel est un état particulier du texte) que les opérations se manifestent à leur tour. Autrement dit, le méta-langage ne se manifeste que dans l'activité de lecture(-écriture); les opérations ne sont pas observables dans la manifestation du texte, mais dans la lecture de cette manifestation. Le méta-langage est implicite au texte, mais au texte lu. Seule une théorie de la lecture est donc susceptible de fournir des éléments de réponse à la question posée ci-dessus. Or, nous pensons que la rhétorique peut être interprétée comme étant une partie importante d'une telle théorie de la lecture, et qu'une psycho-linguistique du texte fournira utilement d'autres aspects de cette dernière.

Lexis et graphè. L'effet figural et son inscription dans le texte

Soit l'énoncé : "La charrue écorche la plaine"
(Théophile). Il retient de lui-même l'attention du lecteur. Celui-ci y reconnaît une "métaphore", qu'il localise sans hésiter dans

1) "On entend par algorithme une prescription précise qui dit d'exécuter dans un ordre déterminé certains systèmes d'opérations pour la résolution de tous les problèmes d'un certain type donné". Cf. B.A. Trahtenbrot, Algorithmes et machines à calculer. Paris, Dunod, 1963.

le verbe écorcher. L'énoncé en question est donc "figuré" et ainsi se fait remarquer comme ressortissant plutôt au langage littéraire qu'au langage quotidien. - Mais d'où vient l'effet métaphorique?¹⁾ Non pas du seul verbe, mais en l'occurrence de l'énoncé tout entier. (Il n'y a pas de sens à attribuer à un lexème considéré en lui-même, une quelconque métaphoricité). Comment le lecteur justifie-t-il alors son identification du verbe comme "source" de l'effet métaphorique? Comment passe-t-il de l'effet ressenti à la source supposée de cet effet? Comment s'opère ce partage de la manifestation de l'énoncé en éléments figurativement marqués comme porteurs d'effets et en éléments non marqués?

Cette question a trait au jeu du sens qui est impliqué dans l'énoncé. Il s'agit de savoir comment l'énoncé joue les sens de ses constituants dans l'effectuation de son propre sens global. Or ce jeu n'est pas celui de la syntagmation (modèle additif), mais de la "coopération". Autrement dit, le sens, c'est-à-dire l'effet du sens (plus ou moins complexe) suppose et définit une effectuation qui, comme toute opération en général possède une forme avec des moments distincts en elle. Or, la figure, dans la généralisation que nous tentons ici, est la forme selon laquelle chaque **sens** porté par un élément de la manifestation textuelle entre dans le dispositif d'effectuation du sens, soit dans la production des effets de sens.

Ainsi se trouve posé le problème de la relation du sémantique au figural. A vrai dire, la sémantique ne pourra faire de progrès décisif qu'à partir du moment où elle mettra la dimension figurale du langage humain au centre de sa théorie. Ceci implique qu'il n'y a de sémantique^{que} textuelle, car on ne peut observer la génération du sens nulle part ailleurs que dans le

1) On se référera utilement, pour l'appréciation de ce développement, à l'article "Metaphor" (traduit par nous, document de travail du Centre de Recherches sémiologiques) de The Encyclopedia of Philosophy (Paul Edwards, ed.), et signé Monroe C. Beardsley.

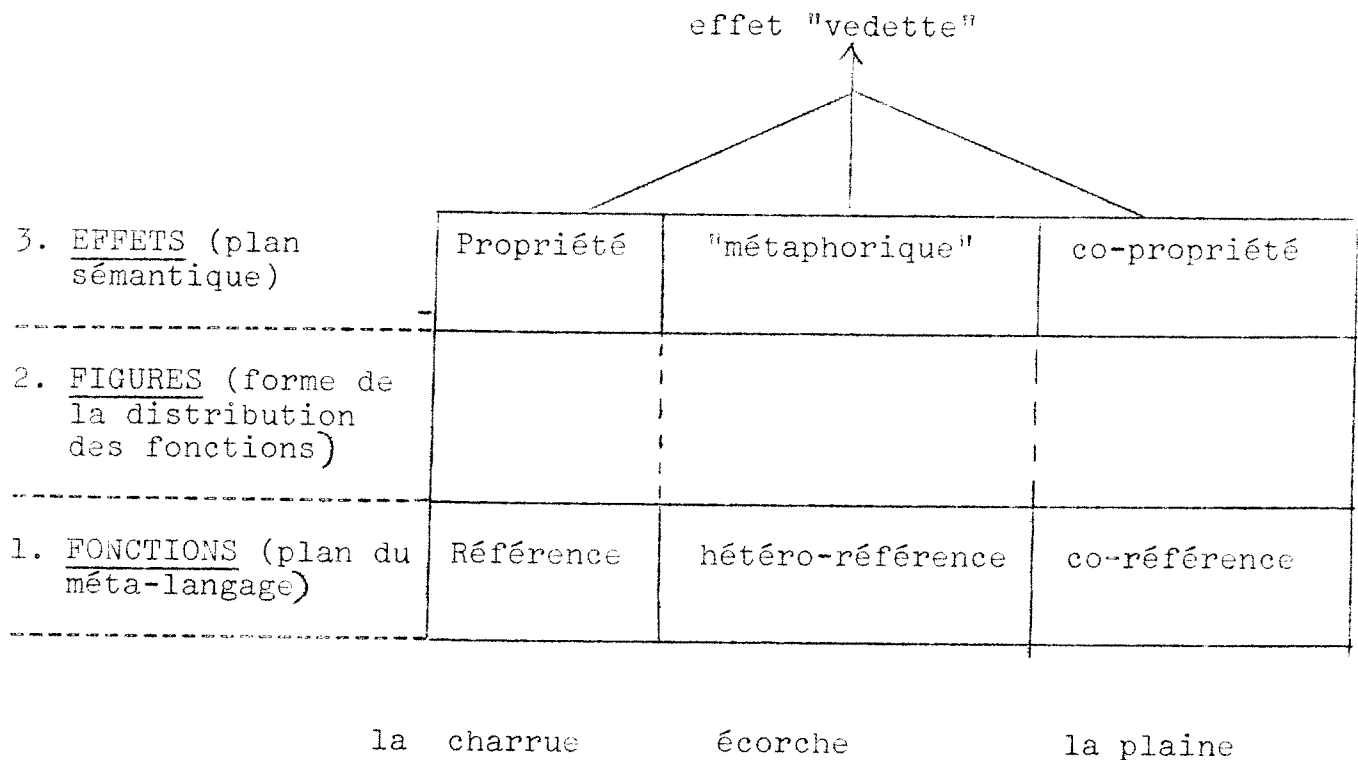
texte. Comprendre le sens comme effet ou objet conduit naturellement à le penser dans le milieu où il s'effectualise. Par là se trouve dénoncé les présupposés analytico-constructivistes et substantialistes de la sémantique actuelle. Rien d'ailleurs ne permet de dire que la production du sens à partir du signe répond à d'autres règles que celle du sens à partir du sens.-Si la figure est bien l'empreinte - non au sens d'une trace, c'est-à-dire de la présence d'un signe supplémentaire dans le texte, mais au sens d'une configuration ou d'une conformation textuelle - d'une opération (ou fonction), il y a un sens corrélat de cette figure.

La figure, utilisant les sens comme des "briques" pour construire un discours, produit un nouveau sens, lequel ne résulte pas seulement d'une combinaison, de type additif ou autre, des premiers. L'effectuation d'un sens à partir de sens, dans le discours, est inséparable de l'assignation aux sens-briques de fonctions particulières. Comme ils n'existent pas absolument (mirage de la "sémantique des mots"), mais les uns à l'égard des autres, les sens entrent nécessairement dans une distribution de rôles. Ces rôles étant multiples, l'effet figuré repose sur cette multiplicité. Dans la mesure où on le considère pour lui-même et où l'on ne se contente pas de le ressentir comme il se propose, on s'aperçoit qu'il est multiple en lui-même, c'est-à-dire qu'il est la simultanéité de plusieurs effets. Seule une lecture purement consommante ressent un effet, par le fait et à la condition qu'elle repousse dans le non-remarquable les effets auxiliaires. Mais ainsi, elle perd la possibilité de rendre compte du seul effet auquel elle s'intéresse.

Dans l'exemple cité, le métaphorique se manifeste (et s'explique par conséquent) dans son rapport de co-fonctionnement au propre¹⁾. Le schéma suivant rend compte au moyen des

 1) Etant donné l'absence de tout contexte, ce dernier effet est surtout construit par la réitération de la fonction référentielle, donc par une fonction de co-référence.

notions exposées, du sentiment du lecteur



Remarques: 1) La distribution des fonctions aux constituants sémantiques de l'énoncé (les phōnaī sēmantikaī) est donc liée à l'effectuation du sens global de l'énoncé. Cependant il n'y a pas de correspondance terme à terme entre les fonctions et les effets; cette "correspondance" est médiatisée par un champ d'organisation spécifique, intermédiaire entre les fonctions de la manifestation textuelle et le sens. On sait que cette place même définit le schème. Le champ en question se confirme ainsi être bien celui de la figuralité.

2) Dans notre exemple, le niveau des figures (2) ne peut pour le moment recevoir de détermination: il est extrêmement difficile de dire, au stade actuel de la construction et de l'expérimentation théoriques, les règles de l'articulation figurale de semblables "textes" (apophantiques, simples, sans contexte). Ici, la démarche, contrairement à celle de la linguistique, qui "va des unités connues, relativement petites et hiérarchiquement inférieures à celles qui sont encore inconnues,

relativement grandes et hiérarchiquement supérieures"¹⁾ part de grandes unités, pour lesquelles les phénomènes étudiés peuvent apparaître grâce à des jeux de différence. En vertu de ceci, notre exemple est inadéquat à la démonstration, car il correspond à un cas limite. Par là se trouve justifiée théoriquement la priorité de l'expérimentation (en l'occurrence, de la description sur la construction théorique abstraite.

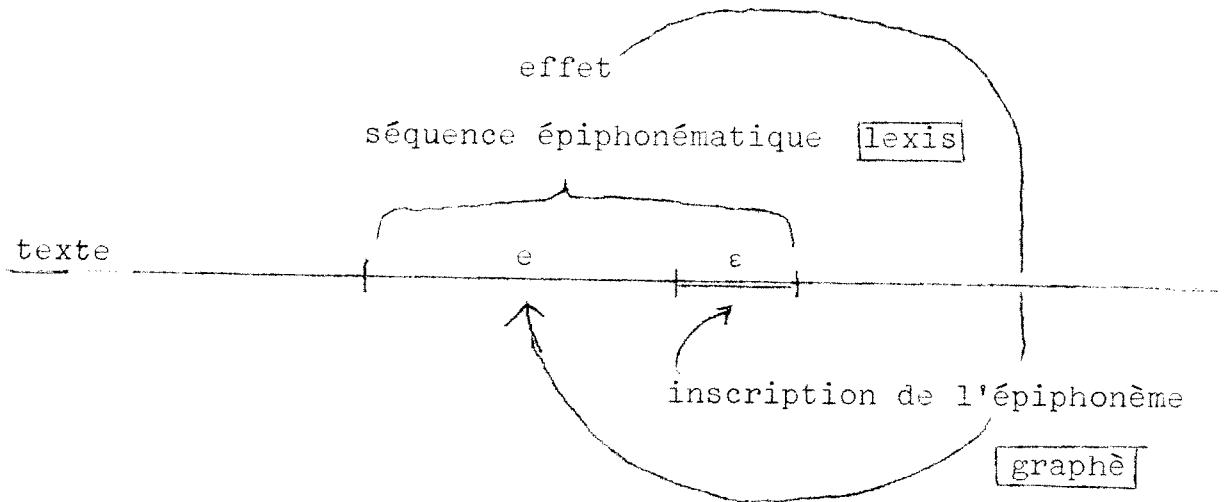
Il résulte des observations qui précèdent qu'une unité de texte définie par la réalisation d'une figure (c'est-à-dire une lexis) contient des éléments qui font ^{la} figure et d'autres qui, bien que nécessaires à la réalisation de la figure en question, ne la déterminent en rien. L'ensemble des premiers, le système qu'ils constituent est ce en quoi la figure s'inscrit dans le texte, il en est l'inscription, aussi lui donnerons-nous le nom de graphè. L'ensemble de la séquence (comprenant entre autres les éléments de la graphè) est la lexis. Soit l'exemple d'une figure de rhétorique: l'épiphonème. Fontanier la range dans les "figures de style par rapprochement"²⁾ et en donne la définition suivante :

"L'E. est (...) une réflexion vive et courte, ou un trait d'esprit, d'imagination ou de sentiment, à l'occasion d'un récit ou d'un détail quelconque, mais qui s'en détache absolument par sa généralité ou par son objet particulier, et le précède, l'accompagne, ou le suit, en se plaçant avant ou après une phrase, ou entre deux phrases; en sorte qu'il est, suivant sa position, initiatif, terminatif ou interjectif".³⁾

1) Peter Hartmann: Le texte considéré comme objet linguistique. Douze thèses. Traduit de l'allemand par nous. Document du Centre de Recherches sémiologiques. de travail

2) Voici ce qu'en dit Fontanier, dans l'introduction au chapitre consacré aux figures de style: "Maintenant rapprochons les pensées et les expressions: que de nouvelles idées produites par la similitude, par le contraste, ou par l'affinité! Ici, c'est une pensée qui s'embellit de tout l'éclat, de toute la pompe, ou de tout le charme d'une autre. Là, deux pensées, comme étonnées de se trouver ensemble, ne se combattent pourtant, et ne se repoussent que pour se montrer, l'une à l'autre, dans tout leur jour et dans toute leur force. Ailleurs, c'est une pensée
./..

En articulant cette figure suivant les notions qui viennent d'être définies, nous aboutissons à la représentation suivante :



Explications:

- 1/ "e" correspond au "récit ou détail quelconque" de la définition de Fontanier. Dans cette définition, e a un rôle auxiliaire, bien qu'indispensable.
- 2/ "ε" (la graphè) est le thème de la définition. C'est la partie de la séquence lexéologique entière qui en fait une séquence épiphonématique. Cette graphè, d'autre part, se réduit à un seul élément (comme c'est assez souvent le cas), qui est une sous-séquence de la séquence lexéologique.
- 3/ L'effet épiphonématique naît du rapport entre la graphè ε et la séquence e qui manifeste (figuralise) ε en épiphonème. En dehors d'un tel rapport, la notion de figure est impensable.

2) suite: qui, de son sein, ^{en} fait jaillir une autre, comme un trait de lumière, ou comme un trait de foudre; ou qui, tout au moins, la montre à côté d'elle comme une sorte de fruit de sa fécondité". (p. 360).
On ne saurait mieux exprimer l'idée d'une genèse des pensées dans le "style", ni suggérer plus précisément l'idée de la constitution dialogique du texte!

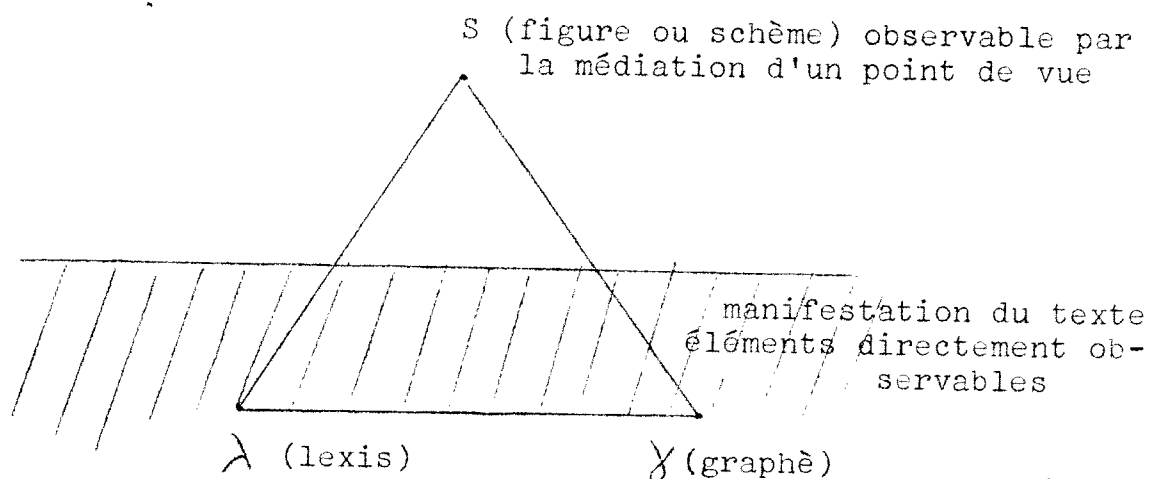
3) P. Fontanier: Les Figures du discours, p. 386.

4/ Si nous admettons que la graphè correspond à l'opération spécifique de l'effet figural envisagé, la flèche incurvée note l'opération de l'analyste qui remonte d'un état de lecture à la théorisation de cet état. Autrement dit: qui se rend compte de l'effet qu'il ressent et remonte à sa source.

Disons, pour anticiper, que l'opération inscrite par la graphè et correspondant à un effet figural déterminé fait partie par principe de tout l'ensemble d'opérations d'un texte (opérativement reliées dans un système de coopération). Si la description prenait en charge l'ensemble d'un texte, nous pourrions repérer, par exemple, les effets de notre opérativité épiphonématique, car, comme toute opération, elle est connotée et connotante. Faute de contexte, rien de ce qui apparaîtrait par le fait d'être connoté et par le fait d'être connotant n'est visible. C'est pourquoi la description de la figuralité d'une lexis prise pour elle-même est pauvre. Dans cette perspective, le sens prégnant de l'idée de figure implique qu'il n'y a vraiment figure qu'en texte. C'est cette toxicité de la figure qui justifie l'introduction de la notion de rhésis, comme distincte de celle de lexis.

L'effet figural est donc déterminé par le rapport d (d'interaction ou dialogique, peu importe le nom, puisque une théorie des relations entre mots est toujours en attente) : e/e. La détermination d'une figure, et notamment sa découverte par l'analyste, ne dépend pas seulement du choix d'une séquence déterminée de texte, mais encore d'un ensemble d'éléments inscripteurs de la figure dans cette séquence. Ainsi, étant donné une séquence l, afin de trouver si elle a une quelconque unité figurale, il faut passer en revue successivement (en principe) tous les sous-ensembles de l'ensemble des éléments de l.

D'un point de vue systématique, l'idée de figuralité du texte implique la triade notionnelle suivante :



Tout couple de ces notions détermine la troisième, d'où les trois types suivants de détermination :

$$(1) \{S, \gamma\} \rightarrow \lambda, \quad (2) \{S, \lambda\} \rightarrow \gamma, \quad (3) \{\lambda, \gamma\} \rightarrow S$$

Ainsi, (cas (1)), étant donné un texte, la donnée d'une figure et de son inscription dans ce texte permet de repérer et de délimiter la séquence dans laquelle la figure en question se réalise (à savoir: la lexis). Le cas (2) signifie que la donnée d'un effet figural et de la délimitation d'une séquence dans un texte permet de trouver l'endroit du texte où s'inscrit cette figure. Enfin, le cas (3) est celui même par lequel nous avons défini le concept de figure. Un tel système permet de relier l'un à l'autre deux modes différents d'observabilité; il définit le statut de la théorie figurale du discours (la figuratique) par rapport au statut des théories linguistiques du discours.

La descriptibilité de la figure dans le texte

Le cas (3) fournit une indication importante concernant le mode d'existence de la figure dans le texte et par conséquent sa descriptibilité. Sur le plan de la manifestation textuelle, la figure consiste en effet en un rapport de chaînes et donc dans ce que nous appelions une "diasyntagmatique". Le type d'observabilité des faits figuraux est donc fondamentalement différent de celui des faits observés jusqu'à présent par la linguistique. Rien de ce qui est directement (ce qui, présentement, revient à dire : linguistiquement) observable,

à savoir les propriétés de la chaîne manifestée du texte et de ses constituants, ne signale la figuralité. Le phénomène figural n'est visible que par la médiation d'un point de vue déterminé, la figure descriptible que moyennant des opérations d'induction à partir de la chaîne textuelle manifeste. L'observation d'un fait figural implique toujours une argumentation. Cette argumentation doit rendre visible ce qui est par principe invisible : les opérations du texte. Dans toute lecture d'un texte, nous fonctionnons en "argumentant" nécessairement de la sorte. Ce qui signifie que dans la lecture, il y a plus qu'un simple enregistrement de la surface textuelle et, finalement, que le texte ne peut être traité comme s'il était réductible à une telle surface. Il n'y a aucune procédure de reconnaissance des figures, et donc aucun procédé de description de la figuralité du texte, au sens où il y a de tels procédés dans la linguistique descriptive. Ici, la description est extensive non seulement à l'existence matérielle du texte, mais à cette existence qui est la sienne dans la lecture. Nous savons que la description figurale des textes coïncide avec le méta-langage qui prend pour objet les éléments du procès de signification du langage-objet. On voit qu'un texte, pour être décrit figuralemment, doit être compris: il doit avoir opéré normalement en nous, pour que nous soyons à même de reconstituer cette opérativité. Les rapports diasyntaxmatiques de chaînes auxquels reviennent les phénomènes figuraux¹⁾ supposent une activité de lecteurs, c'est-à-dire de co-effectueurs du sens (en principe toujours pluriel) du texte, pour exister et devenir manifestes à leur tour. La description de la dimension figurale du texte n'est possible ni sur la base des principes de la description au sens ordinaire ni sur celle d'une théorie qui fournirait

1) Cf. cahier no 8 : La rhétorique du discours de philosophie systématique. Mars 1971, p, 26.

les lois générales des textes (la poétique), mais seulement sur la base de ce type d'activité relative au texte, qui est la lecture¹⁾. Notre description vise ainsi à imaginer un code d'enregistrement, non pas de la surface discursive, mais de la lecture: il faut trouver le moyen de transcrire, au besoin grâce à un code approprié, ce que nous faisons quand nous lisons. Par exemple, une phrase, un groupe sujet ou un groupe complément dans une phrase, etc., sont des faits directement observables. Tous les éléments en lesquels consistent ces objets sont directement observables; mais un point de vue particulier est nécessaire pour les considérer quant à leur longueur. Selon quel ordre de pertinence remarquons-nous qu'une chaîne est longue? La longueur d'une chaîne remplissant une fonction grammaticale déterminée n'est pas un fait grammatical, mais un fait de constitution du texte; d'autre part, la longueur comme telle est différence et détermination, donc rapport; c'est donc l'"empreinte" d'une figuré (ou d'un moment figural) du texte, l'indice d'une opération (ou d'un trait opératif).²⁾ La "longueur" d'une séquence délimitée soit grammaticalement, soit sémantiquement, soit autrement, fait figure en ce qu'elle connote quelque chose, ainsi que l'a montré Poe à propos du "long poème".

1) Cf. T. Todorov, "Comment lire", in: "Poétique de la prose", pp. 241-253.

2) Par là, nous suggérons l'analogie : traits opératifs - phonèmes, opérations - monèmes. Il est avantageux de considérer l'opérativité discursive comme étant doublement articulée, notamment en vue de l'élaboration d'une combinatoire des opérations (ou fonctions) répertoriées dans un catalogue (code-réserve). Mais l'analogie s'arrête ici: les schèmes ne se combinent pas sur le mode de la syntagmation (de la juxtaposition), mais de la co-opération.

LA CONNOTATION STRUCTURANTE

La connotation, dans le cadre d'une rhétorique
généralisée

Par rapport aux sens proposés par le discours, les opérations ne sont pas au même titre proposées par le discours. Si les sens coïncident avec ce que le discours veut dire, les opérations sont ce que le discours ne peut dire, puisqu'elles portent ce qui est dit. La réalité du discours comporte une face dite et une face tue. Redoublant d'une certaine manière la face propositive du discours, il y a une face "positive", également présente, mais échappant nécessairement à l'ordre du dit.

L'appartenance des opérations à l'ordre du discours est de nature à changer radicalement l'image (jusqu'aujourd'hui modelée par la linguistique) que l'on s'est faite du discours. Par exemple, l'image du discours comme consignation d'une chose autre que lui (un sens, un discours plus initial) est détruite par une théorie qui reconnaît et pose son objet comme un champ opératif.¹⁾ Les opérations du discours constituent une sorte de métalangage silencieux intérieur au discours; elles ne sont jamais dites, toujours dicibles, plus précisément : "discursibles". Ce métalangage n'est jamais purement extra-langage, c'est-à-dire que les opérations d'un texte ne peuvent pas être décrites d'une manière complètement indépendante des énoncés

1) C'est-à-dire, en un sens, comme un champ pratique. Cf. M. Foucault, L'archéologie du savoir, p. 191: "Aucun énoncé ne peut être considéré comme inactif, et valoir comme l'ombre ou le décalque à peine réels d'un énoncé initial. Tout le champ énonciatif est à la fois régulier et en alerte (...)"

concrets de ce texte. L'approche d'une théorie des opérations textuelles ne peut se concevoir qu'inductivement.¹⁾ Plutôt donc qu'une formulation séparée, c'est un réinvestissement qui peut nous livrer la forme d'une opération; un tel réinvestissement est à l'oeuvre dans la méthode de la parodie structurelle, qui imite un texte non dans ce qu'il veut dire, mais dans l'agir qu'il met en oeuvre pour le dire. En la répétant, la parodie structurelle met en évidence l'opérativité d'un texte; ceci d'autant plus que le sens du texte produit s'éloignera du sens du texte parodié.

Si, des deux faces du discours dont il est ici question, celle qui est parlée veut être considérée comme première, la face tue est alors "seconde": elle représente, par rapport au discours des sens proposés, un discours "second", non pas facultatif, mais en retrait du champ de présence défini par les sens proposés. Le langage qui a déjà opéré est toujours accompagné d'un second langage. Cette position mutuelle des deux langages (qui est elle-même un effet relevant de la sphère du sens) suggère de traiter le second langage comme une connotation.

En effet, les deux faces du discours ne sont pas dans une position de parallélisme, mais de passage continu et de détermination l'une par l'autre. C'est cet échange continu entre d'un côté les déterminations des objets (sens) et d'autre part les formes des opérations qui constitue le "ciment" du discours. Et la relation de connotation implique précisément cette intrication des deux faces du discours.

En vertu de ce qui a été exposé jusqu'ici, cet échange se résout dans les quatre types suivants:

- (1) les opérations ———→ opérations
- (2) les opérations ———→ objets
- (3) les objets ———→ opérations
- (4) les objets ———→ objets

1) "Ces règles [du champ énonciatif] ne sont jamais données dans une formulation, elles les traversent et leur constituent un espace de coexistence; on ne peut donc pas retrouver l'énoncé singulier qui les articulerait pour elles-mêmes. Cependant certains groupes d'énoncés mettent en oeuvre ces règles sous leur forme la plus générale et la plus largement applicables". Ibid., p. 192.

(1) correspond au cas d'un schème réinvesti dans le discours.

La configuration d'une lexis continue d'être active (opérante) ailleurs que précisément dans la lexis qui l'exemplifie, en vertu du principe que, dans le discours, ce qui existe, mais est tu, tend soit à se dire finalement, soit à "insister".

(2) correspond à une disposition en vue de thématiser un objet.

Une figure, (au sens qui a été élaboré dans ce travail) est la préparation, c'est-à-dire la disposition en vue d'un sens. Ce sens proposé, la figure est, en général, épuisée, un nouveau palier de production du sens étant atteint.

(3) correspond à la mise en scène d'un sème, à une schématisation d'un objet-sens. Le discours a la ressource de puiser dans ses propres produits les schèmes (tout ce qui relève d'une forme quelconque) nécessaires à la poursuite de son projet. Opération inverse de la précédente, elle crée du non-dit (du potentiel), nécessaire à la poursuite du dire.

(4) correspond à la co-dénotation. Dans un discours donné, tel sens en appelle un autre, dans le cadre des associations permises par le système de ce discours.

Les principales notions introduites jusqu'ici fournissent une définition implicite du discours, sans qu'on précise par ailleurs l'aspect sous lequel on l'envisage:

$$\text{rhésis} : \left\{ \begin{array}{l} \text{entreprise} \\ \text{acte} \end{array} \right. \quad \text{rhèma} : \left\{ \begin{array}{l} \text{réalisation} \\ \text{édifice} \end{array} \right.$$

Discours =df { opérations (O), objets (o), figures (s), lexis-graphè (λ, χ), transformations par connotation (TC) } = rhésis (ou rhèma).

La théorie du discours c'est-à-dire de la rhésis ou du rhèma, recevra naturellement le nom de rhématologie.

La connotation en tant que principe de la théorie
de la rhésis

Le texte, comme ensemble de lexis, c'est-à-dire de réalisations figurales, est lui-même un édifice figural¹⁾. Les relations existant entre ces lexis sont donc des relations inter-figurales, c'est-à-dire aussi inter-opératives. Ces relations sont de nature connotative et elles se distribuent dans les quatre types décrits dans le paragraphe précédent.-Pour autant qu'une rhésis n'est pas un simple amas de lexis, mais qu'elle est elle-même une lexis, à l'intérieur de laquelle les sous-lexis se rapportent d'une certaine manière les unes aux autres et donnent ainsi une unité à l'opérativité de la rhésis dans sa totalité, les rapports connotatifs dans le texte sont au principe de la figuralité des textes (rhésis) et non plus seulement des lexis.

Mais la figuralité des textes proprement dits - cette notion impliquant normalement une certaine extension - est, comme les textes eux-mêmes, articulée. Donc la connotation n'est autre que le principe d'articulation de la figuralité de ces "sociétés" de lexis que sont les textes. La connotation décrit donc l'organisation du discours sur le plan non de son sens, mais de ses opérations; elle décrit l'organisation de la production du sens pour un texte donné, en d'autres termes, la forme de la proposition du sens.*Si, comme nous l'avons vu, l'existence du texte sur le plan figural correspond à une idiographie, la connotation détermine les normes de constitution des idiographies. Sur le plan figural des textes, la connotation a une valeur d'organisation.

Ce qui a été dit est explicite - et ne joue plus de rôle dans le discours. L'opération impliquée dans ce dire, elle, est implicite, interdite de thème, non-objet; elle cons-

1) Toute rhésis est aussi une lexis (elle a une unité figurale). La rhésis est délimitée par une figure et constituée par son idiographie.

* La connotation est donc au principe d'une théorie de la production du sens. ...

titue ainsi un "reste", quelque chose qui a eu lieu sans avoir été dit dans le même temps. La forme de cette détermination existant hors de l'objet-sens se trouve investie dans l'ordre du dit; elle tend donc à s'investir en lui, ce qui signifie : à se réaliser-annuler. La connotation, en tant qu'elle réalise (ou actualise) une figure, c'est-à-dire un potentiel opératif, dans le discours, annule une partie au moins de son opérativité - en même temps que, fatalement, elle la recrée et la diversifie sans cesse. Les opérations correspondent ainsi à la "puissance" de dire, alors que les objets, actualisés par les opérations, "désopérisent", épuisent les opérations. - Mais les objets-sens ont aussi la puissance de connoter de nouvelles opérations. L'opérativité doit se réifier pour se renouveler et se transformer. Ce jeu de miroir entre l'univers des opérations et l'univers des objets, entre la face dite et la face tue du discours, telle est la connotation, véritable ciment du texte.¹⁾

Dialectique de la description lexéo-rhématologique

Comme c'est le texte qui correspond au niveau propre de l'articulation, lui seul est objet de science (si l'on admet que savoir est fondamentalement distinguer des moments dans l'objet et que, d'une manière générale, le plus connaissable correspond au plus articulable). De la sorte, la lexis, qui dans la théorie représente un tout élémentaire, ne peut, prise pour elle-même, constituer un objet de science. Une science de la lexis (lexéologie) n'est passible que par le détour - fût-il seulement supposé - par la rhésis. La première "cellule" analysable comprend un couple d'énoncés (ou de lexis), car c'est seulement à partir de là qu'il y a conjointement lexis et rhésis, et donc connotation et première organisation. De cet état de

1) Voir à ce propos: R. Barthes, S/Z, pp. 13-16. Il nous paraît que l'auteur, tout en allant, par diverses voies, jusqu'à l'essentiel du phénomène de la connotation, sous-estime cependant sa portée comme instrument.

choses résultent plusieurs conséquences importantes, notamment pour la description figurale elle-même :

1. La configuration (c'est-à-dire la forme figurale) d'un énoncé (lexis) dépend du texte (rhésis) dont il fait partie, où - l'on dit si justement - il figure.¹⁾
2. Une vue traditionnelle veut que le texte soit articulé par les phrases dont il est fait. Mais on voit que la réalité fondamentale est que le texte articule les phrases contenues en lui.
3. Une lexis (un morceau de réalisation textuelle), loin d'avoir pour soi une configuration (laquelle serait comme l'une de ses propriétés), n'est qu'un site duquel la configuration de l'ensemble de la rhésis est descriptible.
4. L'analyse figurale ou opérative est nécessairement une analyse de rhésis.-En général, la description d'un point appartenant à une configuration s'enrichit (c'est-à-dire livre des articulations) à mesure qu'une partie de plus en plus grande de cette configuration est décrite. Pourtant, une description ne peut jamais appréhender directement une totalité complexe, mais doit commencer par s'attacher à ses éléments. Ainsi, à son début, l'analyse figurale ne peut que distinguer dans son objet des parties qu'elle suppose pertinentes au type de description qu'elle représente. Cette activité de distinction est essentiellement provisoire.

1) Dans la même perspective, W.A. Koch parle de "the textual raison d'être (...) of the syntactic structure (syntax)"

EXEMPLE D'ANALYSE CONSTITUTIONNELLE DU DISCOURS :

La théorie classique de la compositio¹⁾

La compositio (que d'autres rhétoriciens appellent: structura) est la configuration (ou la conformation, le façonnement) du continuum des mots joints pour former une phrase (verba coniuncta). C'est, en un sens extrêmement large, la forme syntaxique, mais appréhendée du point de vue rhétorique, c'est-à-dire non seulement selon l'intention du recte dicere, mais selon celle du bene dicere.²⁾

La théorie de la compositio comprend :

1. L'étude de la phrase en tant que totalité et de celle-ci comme étant constituée de parties.
2. L'étude des suites de mots (ordre des mots dans la totalité phrastique).

Le niveau de la compositio présuppose la correction du parler (elocutio emendata), la correction syntaxique, notamment, de l'idiome dans lequel on s'exprime.

Sur ce fondement, la compositio rhétorique appréhende le niveau de langage qui lui correspond au moyen des quatre catégories suivantes de transformation (d'altération, au sens étymologique) (quot modis struimus):

- | | |
|----------------------------------|---|
| (1) <u>transmutatio verborum</u> | |
| (2) <u>adiectio</u> | " |
| (3) <u>detractio</u> | " |
| (4) <u>immutatio</u> | " |

1) Dans ce chapitre, nous suivons d'assez près l'exposé que H. Lausberg en donne dans le Handbuch der litterarischen Rhetorik, aux paragraphes 911 et suivants.

2) Il peut paraître redondant, comme l'affirme Lamy dans sa Préface, de définir la rhétorique "l'art de bien parler (pour persuader)", "puisque'il ne faut point d'art pour mal faire". "Le mot d'art, continue Lamy, dit suffisamment tout ce qu'on voudrait dire de plus" (p. XII). Pour nous, il s'agit de trouver une caractérisation neutre pour désigner la dimension (et non plus l'espèce) du langage qu'évoquait le terme "bene".